



DEPARTEMENT DES AFFAIRES
ECONOMIQUES ET SOCIALES
DIVISION DE STATISTIQUE
NATIONS UNIES



BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES
ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

ATELIER SUR LES STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT A L'APPUI DE LA MISE EN OEUVRE DU CADRE POUR LE DEVELOPPEMENT DES STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT (CDSE 2013)

LIBREVILLE, GABON
DU 27 NOVEMBRE AU 01 DECEMBRE 2017

Rapport Final

**La Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies
(DSNU), en collaboration avec la Banque africaine de
développement (BAD)**

Contexte et objectifs de l'Atelier

1. La Division de Statistique des Nations Unies (DSNU), en collaboration avec la Banque africaine de développement (BAD) et le Secrétariat Général de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), a organisé un atelier sur les statistiques de l'environnement en appui à la mise en œuvre du Cadre pour le Développement des Statistiques de l'Environnement (CDSE 2013). L'atelier, qui s'est tenu à Libreville (Gabon) du 27 novembre au 1^{er} décembre 2017, a également bénéficié de l'appui logistique de la Direction Générale des statistiques (DGS) du Gabon.

2. Le contexte de l'organisation de cet atelier sur la mise en œuvre du CDSE 2013 est marqué par le fait que la Commission de statistique des Nations Unies, lors de sa quarante-quatrième session tenue en 2013, a approuvé la version révisée du Cadre pour le Développement des Statistiques de l'Environnement (CDSE 2013) en tant que cadre pour le renforcement des programmes des statistiques de l'environnement dans les pays. Par ailleurs, cet atelier s'inscrit en droite ligne du Programme de renforcement des capacités statistiques (PRCS) de la BAD qui soutient sa stratégie décennale 2013-2022 et ses cinq domaines opérationnels, pour la croissance inclusive et la transition vers la croissance verte.

3. Les principaux objectifs de l'atelier ont été présentés. Il s'agit de :

- a) Présenter les derniers développements en matière de statistiques de l'environnement (Le CDSE 2013, l'outil auto-évaluation des statistiques de l'environnement (OAESE), les statistiques sur les changements climatiques...);
- b) Renforcer les capacités nationales nécessaires à la mise en œuvre du CDSE 2013 ;
- c) Fournir aux participants (statisticiens des Instituts nationaux de statistique et experts des Ministères de l'Environnement) une connaissance approfondie et une compréhension des approches actuelles aux statistiques de l'environnement, leur permettant, à travers OAESE, d'identifier les lacunes et les insuffisances dans les données environnementales et de contribuer efficacement à la production régulière d'informations environnementales précises et fiables ;
- d) Examiner la note conceptuelle du Programme régional de développement des statistiques de l'environnement des Etats membres de la CEEAC.

4. L'Atelier a réuni environ 45 participants provenant des Instituts Nationaux de Statistique (INS) et des Ministères en charge de l'environnement (ou structures équivalentes) des États membres de la CEEAC suivants : Angola, Burundi, Cameroun, République du Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda et Sao Tomé et Principe. Ont également participé à l'atelier, les organisations internationales et régionales et les institutions de formation suivantes : l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), la Banque africaine de développement (BAD), le Programme des Nations unies pour l'Environnement (ONU Environnement), la Division de

statistique de l'Organisation des Nations unies (DSNU), la Commission régionale des pêches du golfe de Guinée (COREP), la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et l'Institut Sous-Régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA).

5. La liste des participants figure en Annexe 1.

Ouverture de l'atelier

6. Quatre interventions ont ponctué l'ouverture de l'atelier : l'allocution du représentant de la Direction Général des Statistiques du Gabon, le mot de la représentante de la DSNU, celui de la représentante de la BAD et le discours d'ouverture du représentant de la CEEAC.

7. Dans son allocution, M. Jean Nestor NGUEMA, Directeur Général Adjoint de l'Institut National des Statistiques du Gabon, a souhaité la bienvenue à tous les participants au nom du Directeur Général de l'Institut et du Gouvernement Gabonais. Il a souligné ensuite l'intérêt particulier accordé par le Gabon à la problématique environnementale et la nécessité qui est le sien de développer un système statistique pouvant permettre la mise en œuvre efficace des objectifs de développement en matière d'environnement. Il a relevé l'importance accordé par le pays à l'outil statistique comme moyen d'évaluation des ODD, pour justifier le choix de celui-ci pour abriter cet atelier. Il a ensuite remercié la DSNU et la BAD pour avoir choisi le Gabon. Par la suite, il a rappelé les précédentes conférences et colloques qui ont réunis des experts autour de la question environnementale avant de présenter brièvement les objectifs de l'atelier et sa principale attente au terme des travaux, à savoir la proposition d'un cadre fiable de production des statistiques de l'environnement. Il a terminé son propos en remerciant le Gouvernement du Gabon et en saluant son engagement à appuyer toute initiative en conformité avec sa vision.

8. Mme Reena Shah, Chef de la Section des statistiques de l'environnement de la DSNU, a salué au nom des Nations Unies tous les partenaires à l'organisation de l'atelier, en particulier la BAD pour avoir participé au financement de l'atelier puis le personnel de la Cellule des Statistiques de la CEEAC pour sa collaboration à cette organisation. Elle a exprimé sa reconnaissance au Directeur Général des Statistiques du Gabon pour avoir accepté d'accueillir cet atelier. Elle a souligné que l'atelier qui démarre est le deuxième du genre en Afrique Centrale après l'atelier de 2011 qui s'était déroulé à l'ISSEA à Yaoundé (Cameroun). Celui-ci fait partie d'une série d'ateliers organisés dans plusieurs régions d'Afrique, notamment l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique de l'Est. Elle a expliqué brièvement l'histoire du CDSE 2013 et comment son institution peut aider les pays à faire face à la demande de statistiques de l'environnement, notamment pour l'évaluation des ODD.

9. Mme Dorothee Ouissika, représentante de la BAD, a remercié les participants pour avoir répondu présent à ces assises. Elle a signifié que l'environnement est un pilier fondamental du développement durable et est au centre de la stratégie de la BAD. Puis elle a souligné que la BAD est un partenaire privilégié de par ses appuis dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre du Document de stratégie d'intégration régionale et du Projet d'Appui au Renforcement des Capacités Institutionnelles de la CEEAC (PARCI-CEEAC). En participant à l'organisation du présent atelier, la BAD voudrait élargir son champ d'intervention dans la sous-région aux statistiques de l'environnement. Il revient au Secrétariat Général de la CEEAC et à ses Etats membres de positionner la question des statistiques de l'environnement comme une priorité dans leur programme de travail sur lequel la BAD et les autres bailleurs pourraient s'appuyer pour les accompagner. Enfin, Mme Ouissika a salué la collaboration avec la DSNU dans la préparation et l'organisation de l'atelier et remercié l'équipe de la CEEAC et de la Direction Générale des Statistiques du Gabon pour leur disponibilité.

10. M. Désiré Armand Ndemazagoa Backotta, Chef de Service Energie et Eau au Secrétariat Général de la CEEAC, a, au nom du Secrétaire Général de la CEEAC, souhaité la bienvenue aux participants. Il a excusé l'empêchement de la Secrétaire Générale Adjointe en charge du Département de l'Intégration Physique, Economique et Monétaire (DIPEM) qui devait initialement prendre la parole au nom de la CEEAC. Il a exprimé les remerciements du Secrétaire Général de la CEEAC à l'égard des autorités Gabonaises pour avoir accepté d'accueillir l'atelier, et à la Direction Générale des Statistiques pour son aide dans l'organisation de l'atelier. Il a ensuite remercié la DSNU et la BAD pour leurs contributions techniques et financières à l'organisation de l'atelier. Il a rappelé l'histoire du développement des questions environnementales depuis la conférence de Rio pour situer le contexte de la tenue de ces assises. Il a terminé son allocution en souhaitant plein succès aux travaux, et a déclaré l'Atelier ouvert.

Election du bureau et adoption de l'agenda de l'Atelier

11. Après un tour de table pour les présentations, les participants ont procédé à la mise en place du bureau de l'atelier, constitué comme suit :

Président : M. Jean Nestor Nguema (Gabon)

Vice-président : M. Jérôme Ekouembi (République du Congo)

Rapporteur : M. Paraman Lupapa Libote (République démocratique du Congo)

12. L'agenda suivant a été adopté :

- a. Session 1 : Besoin et utilisation des statistiques et des indicateurs environnementaux ;
- b. Session 2 : Présentations nationales sur l'état des statistiques de l'environnement :
L'état des statistiques de l'environnement en Guinée Equatoriale ;
- c. Session 3 : Vue d'ensemble des statistiques de l'environnement : CDSE, caractéristiques et défis ;

- d. Session 4 : Le CDSE 2013 et les ensembles des statistiques de base et statistiques fondamentales de l'environnement (chapitres 2 et 4 du CDSE 2013) ;
- e. Session 5 : L'Outil d'Auto-évaluation des Statistiques de l'Environnement (OAESE) ;
- f. Session 6 : Présentations nationales sur l'état des statistiques de l'environnement ; les expériences des pays avec le CDSE 2013 (Burundi et Rwanda) ;
- g. Session 7 : CDSE, Composante 1 : Conditions et qualité de l'environnement ;
- h. Session 8 : CDSE, Composante 2 : Ressources environnementales et leur utilisation ;
- i. Session 9 : CDSE, Composante 3 : Résidus ;
- j. Session 10 : CDSE, Composante 4 : Phénomènes extrêmes et catastrophes ;
- k. Session 11 : CDSE, Composante 5 : Etablissements humains et santé environnementale ;
- l. Session 12 : CDSE, Composante 6 : Protection, gestion et engagement en matière d'environnement ;
- m. Session 13 : Les statistiques du changement climatique ;
- n. Session 14 : Besoins de formation et mise en place du CDSE 2013 : Evaluation des besoins de renforcement des capacités pour la mise en place du programme régional de statistiques de l'environnement.

L'ordre du jour détaillé figure en Annexe 2.

Session 1 : Besoin et utilisation de statistiques et des indicateurs environnementaux

13. Lors de cette session, 7 exposés ont été présentés sur les thèmes suivants: Besoins en matière de statistiques et d'indicateurs de l'environnement au Gabon, Le système d'information sur l'eau de la CEEAC, dimension environnementale des ODD et le rôle d'ONU Environnement dans l'agenda 2030, Statistiques environnementales à AFRISTAT, aperçu de l'utilisation de l'information environnementale par la BAD et exigences internationales en matière de statistiques et d'indicateurs de l'environnement par la DSNU.

14. M. Wenceslas Engonga (Gabon) a fait un exposé sur les Besoins en matière de statistiques et d'indicateurs de l'environnement. Il a commencé par une description des caractéristiques biophysiques du Gabon, puis a fait une évaluation de l'état des statistiques de l'environnement dans le pays. Il a fait remarquer que les lois sont le point de départ pour le travail en matière de statistiques de l'environnement et qu'il manque un cadre de concertation pour la production de ces statistiques au Gabon pour le suivi environnemental. Les données existantes répondent plus aux besoins de projets qu'à ceux du pays et sont en général disponible dans les rapports d'études d'impact. Il a finalement décrit les défis à relever.

15. M. Désiré Armand Ndemazago Backotta (CEEAC) a présenté sur les statistiques de l'environnement au sein de la CEEAC et plus particulièrement le système d'information sur l'eau de la CEEAC. Dans sa présentation, il a pu dresser un tableau de statistiques de l'environnement et leurs impacts sur les conditions de vie. Partant de ces impacts, il a ensuite montré que les statistiques environnementales sont des questions qui sont au cœur des préoccupations mondiales

et que les défis ne peuvent être surmontés sans des statistiques fiables. Il a décrit les problèmes environnementaux en Afrique centrale, les politiques environnementales de la CEEAC, le statut des statistiques de l'environnement dans la région de la CEEAC, et le "Cadre de renforcement des capacités pour le développement et l'institutionnalisation des statistiques de l'environnement dans la région de la CEEAC" sur lequel le Programme régional de statistiques de l'environnement pour les Etats membres de la CEEAC était basé puis il a présenté les objectifs du Programme.

16. M. David Rausis (DSNU), a fait une présentation sur le lien entre les statistiques environnementales et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Dans sa présentation il a parlé des besoins internationaux en statistiques de l'environnement et du questionnaire DSNU/ONU Environnement pour la collecte des statistiques de l'eau et des déchets. Ainsi, les statistiques de l'environnement qui sont collectées à travers les questionnaires internationaux de l'environnement sont utilisées au niveau international dans le cadre des conventions et accords multilatéraux de l'environnement, pour des études et publications thématiques et pour des besoins plus transversaux comme l'évaluation des ODD. L'administration de ces questionnaires constitue souvent pour les pays l'occasion de s'informer sur les définitions et concepts internationaux et de disposer eux même des données de l'environnement pour leurs propres besoins. Poursuivant sa présentation, il a commenté les deux questionnaires DSNU/ONU Environnement pour la collecte des statistiques de l'environnement, dont un sur les déchets et l'autre sur l'eau. Les informations collectées à travers ces questionnaires ont été présentées. Ces questionnaires sont adressés aux INS et aux ministères en charge de l'environnement et ont été administré dans environ 170 pays. Il a relevé les pays de la région qui renvoient régulièrement leur questionnaire (deux) et a encouragé les pays à renvoyer les questionnaires même en absence de données. Enfin il a présenté les utilisations qui sont faites des données collectées et plus particulièrement pour l'évaluation des ODD.

17. M. Dany Ghafari (ONU Environnement) a fait une présentation sur la dimension environnementale des ODD et le rôle d'ONU Environnement. Sa présentation contenait des informations sur comment le CDSE 2013 peut aider les pays à compiler les indicateurs des ODD liés à l'environnement. Il a présenté le travail que l'ONU Environnement est en train de faire et les objectifs à atteindre. Par exemple, à peu près la moitié des 169 cibles des ODD requièrent des statistiques de l'environnement pour compiler leurs indicateurs et permettre un suivi régulier des progrès.

18. M. Paul Henri Nguema Meye (AFRISTAT) a fait un exposé sur les statistiques de l'environnement à AFRISTAT, exposé qu'il a commencé par la présentation de son institution, laquelle a été créée en 1993. Elle se focalisait à l'origine sur les statistiques macro-économiques avant d'étendre ses activités à d'autres domaines des statistiques, dont celui de l'environnement. Les activités d'AFRISTAT dans ce dernier domaine portent essentiellement sur la formation en matière de statistiques agricoles, de l'environnement et du changement climatique, la réflexion sur cadres méthodologiques de calcul des indicateurs des Objectifs de développement durable en

Afrique et la promotion des bonnes pratiques de ses Etats membres en matière à l'échelle du continent.

19. Mme Dorothee Ouissika (BAD) a présenté un aperçu de l'utilisation de l'information environnementale par la BAD, dont la mission consiste essentiellement à faire reculer la pauvreté en Afrique. Elle a présenté trois cadres d'utilisation de l'information environnementale : le suivi des impacts environnementaux des opérations de la Banque, le suivi de l'exécution des programmes régionaux et des opérations de la Banque, notamment à travers le cadre logique axé sur les résultats des projets, et le Portail de données de la Banque. Elle a également souligné les appuis et réalisations de la Banque à travers son Projet de renforcement des capacités statistiques. Elle a souligné que la disponibilité de l'information en statistique de l'environnement est une des préoccupations de la BAD.

Discussion

20. Les problèmes auxquels font face plusieurs pays de la CEEAC pour compiler des statistiques de l'environnement sont : i) le manque de connaissances à propos de la disponibilité des données, ii) la faiblesse des systèmes de collecte des données pour les statistiques de l'environnement, iii) les problèmes institutionnels en ce qui concerne la responsabilité de la coordination dans la gestion des questions de l'environnement, iv) des problèmes d'accès aux données des différentes sources et v) le problème d'appropriation des données. Que ça soit au niveau national ou international, il est important de "vendre" les statistiques afin qu'elles soient utilisées. Cela permet de garantir des fonds pour faciliter la production des statistiques.

21. Il a été remarqué que le soutien des organisations régionales ou internationales auprès des pays est toujours apprécié. Cela peut se faire soit à travers une assistance technique sur la mise en œuvre des ODD ou alors en mettant un système régional de coordination en place.

Session 2 : Présentations nationales sur l'état des statistiques de l'environnement

22. Durant cette session, une présentation a été faite sur la situation des statistiques de l'environnement en Guinée équatoriale.

23. M. Ramon Bee Engonga (Guinée équatoriale) a exposé sur les statistiques de l'environnement en Guinée équatoriale. Il a pu souligner que son pays est à l'étape de l'expérimentation de la statistique de l'environnement et qu'ils ont réalisé certains progrès, dont la création du ministère des forêts et de l'environnement, le bureau national de l'ozone et des changements climatiques, et la participation aux formations périodiques tels que REDD. Comme perspective d'avenir, la Guinée équatoriale compte mettre en place un plan national pour l'élaboration des statistiques de l'environnement en instaurant une collaboration étroite entre leur

INS et le ministère de l'environnement et d'autres départements. Cette collaboration consistera en l'organisation des ateliers nationaux pour le renforcement des capacités en matière de statistiques de l'environnement.

Session 3 : Vue d'ensemble des statistiques de l'environnement

24. M. David Rausis (DSNU) a fait une présentation sur les caractéristiques et les défis des statistiques de l'environnement (chapitre 1 du CDSE). Il a décliné les objectifs des statistiques de l'environnement, leurs champs d'application, les principaux utilisateurs, les informations, données, statistiques et indicateurs environnementaux, les sources de données, les considérations temporelles et spatiales, et la dimension institutionnelle des statistiques de l'environnement.

Discussion

25. Il a été noté que le plus important dans la mise en œuvre d'un programme de statistiques de l'environnement est le processus préconisé plutôt que les outils dont on se dote. C'est pourquoi il a été demandé de ressortir de l'atelier avec des recommandations fortes.

Session 4 : Le CDSE 2013 et les ensembles des statistiques de base et statistiques fondamentales de l'environnement (chap. 2 et 4 du CDSE 2013)

26. Mme Reena Shah (DSNU) a présenté les fondements conceptuels et la structure du CDSE 2013, ce qui correspond au chapitre 2 du CDSE 2013. Sa présentation contenait des informations indiquant pourquoi un cadre pour les statistiques de l'environnement est nécessaire. Une description des principaux concepts derrière le CDSE 2013, un aperçu de la structure générale du CDSE 2013 et ses liens avec d'autres cadres et systèmes, ainsi le processus de développement et de révision du CDSE 2013 ont aussi été développés.

27. M. David Rausis (DSNU) a fait un exposé sur le thème : "De l'ensemble de base à l'ensemble fondamentale de statistiques de l'environnement", qui correspondait au chapitre 4 du CDSE 2013. Il a d'abord expliqué pourquoi l'ensemble de base et l'ensemble fondamental ont été développés. Sa présentation contenait des informations sur la description des trois niveaux de l'Ensemble de statistiques de base de l'environnement, et une explication de l'Ensemble de statistiques fondamentales de l'environnement.

Session 5 : L'outil d'auto-évaluation des statistiques de l'environnement

28. M. David Rausis (DSNU) a fait une présentation sur l'Outil d'Auto-Evaluation des Statistiques de l'Environnement (OAESE), ou comment conduire l'OAESE. Au cours de cette

présentation, le contexte de l'élaboration de l'OAESE, son but (aider les pays à développer leur programme de statistiques de l'environnement, à collecter leurs propres données de l'environnement et à évaluer l'état des statistiques de l'environnement et les besoins pour leur développement au niveau national, tout en étant en cohérence consistant avec le CDSE 2013), son utilisation et sa structure ont été détaillés. L'outil, composé de la Partie I qui se concentre sur la dimension institutionnelle des statistiques de l'environnement, et de la Partie II qui se concentre sur l'évaluation du niveau des statistiques, a été décrit en détail. Les liens entre l'ensemble de base du CDSE 2013 et l'OAESE ont aussi été expliqués.

Discussion

29. Le déficit de culture statistique en général et en particulier sur les statistiques de l'environnement dans les pays participants à l'atelier a été relevé comme un frein essentiel à la mise en place d'un dispositif de production des statistiques de l'environnement. A cela s'ajoute le problème lié à son financement. Cette situation empêche le développement des pays. C'est pourquoi tous les partenaires au développement représentés dans ces assises doivent en tenir compte afin donner un message fort aux autorités politiques pour qu'elles puissent mettre en place la bonne politique en la matière.

30. Les partenaires doivent faire en sorte qu'il y ait dans les pays des ressources spéciales allouées à la production des statistiques de l'environnement. Il en est de même pour les formations permanentes pour le renforcement des capacités.

Session 6 : Présentations nationales sur l'état des statistiques de l'environnement ; Les expériences des pays avec le CDSE 2013

31. Dans cette section, les expériences du Burundi et du Rwanda dans la mise en œuvre des recommandations du CDSE ont été partagées.

32. M. Jean Claude Sibomana (Burundi) a fait une présentation sur l'état des statistiques de l'environnement en rapport avec le CDSE 2013. Il a commencé en remerciant la DSNU et particulièrement Mme Reena Shah et M. David Rausis pour leur soutien dans cette mise en œuvre. Dans cette présentation, il s'est appesanti sur les avancées institutionnelles et techniques déjà réalisées. Il s'agit notamment de la création d'un Groupe de travail technique national qui regroupe les institutions dont les missions sont en rapport avec l'environnement, l'adoption d'un plan d'action prioritaire et la production de l'annuaire environnemental et du document méthodologique accompagnant l'annuaire. La structure de l'annuaire environnemental a été présentée, de même que les différentes sources des données pour la collecte. Il a présenté les difficultés auxquelles ils font face dans cette mise en œuvre du CDSE 2013, au nombre desquelles la non disponibilité des données dans certains domaine, les difficultés de collaboration

avec certaines administrations, les problèmes de renforcement des capacités et de déficit de financement.

33. M. Modeste Tuyishime Ngondo (Rwanda) a accentué sa présentation sur la démarche qui a été la leur pour que la mise en œuvre du CDSE soit cohérente avec les différentes politiques et les lignes directrices en vigueur dans le pays, notamment dans le choix des indicateurs prioritaires. Chaque indicateur a été rattaché à une administration chargée de le produire dans des délais précis. Les données sont issues des enquêtes majeures du pays (RRPH, Enquête agricole...) et aussi de sources internationales. Un plan d'action National a été élaboré pour consolider toutes les activités identifiées pour le CDSE, et l'INS assure la coordination de l'ensemble des travaux. Le problème majeur qui gêne à la bonne mise en œuvre du CDSE est celui du manque de personnel qualifié au vu de la charge travail. Le CDSE sera mis en ligne prochainement pour en faciliter l'accès aux utilisateurs. S'agissant des publications, elles sont nombreuses et toutes sont disponibles en ligne.

Discussion

34. La CEMAC a salué les avancées présentées dans les deux pays et souhaitait savoir quelles sont les stratégies mise en œuvre par les pays pour limiter les résistances des producteurs de données et notamment la rétention d'information. Cette préoccupation était partagée par le Gabon qui a également souhaité savoir l'apport concret de la DSNU dans les résultats obtenus dans ces pays. L'ISSEA s'est montré intéressé par la disponibilité des publications produites par les deux pays et proposé que ces publications soient partagées pour inspirer les autres. Mme Reena Shah souhaite savoir comment ont été financés les différents ateliers dans les pays, puisqu'à sa connaissance la DSNU n'a financé qu'un seul atelier dans chaque pays.

35. En réponse, le Burundi a souligné que la base de la sensibilisation a été l'atelier national qui a réuni l'ensemble des acteurs en matière d'environnement. Cet atelier a été organisé avec le soutien de la DSNU. L'Agence Burundaise pour la protection de l'environnement collabore aux actions mises en œuvre. S'agissant du financement des autres ateliers et activités, ce sont l'aide de la Banque mondiale et des ressources propres de l'Etat qui en sont l'origine. Les activités sont programmées sur cinq ans. Au Rwanda, les ateliers ont été financés avec le concours du programme des Nations Unies contre la pauvreté, et l'Agence reçoit l'aide la Banque Mondiale pour la comptabilisation de l'environnement.

36. Toutefois les actions de sensibilisation dans les deux pays sont permanentes et permettent de gagner progressivement l'adhésion du plus grand nombre de parties prenantes. Dans les deux pays, la collaboration entre les institutions a été relevée comme un pilier majeur dans la mise en place du CDSE. De plus, l'utilisation de l'informatique facilite le partage de l'information.

37. M. David Rausis a pris la parole pour répondre à la question relative à l'assistance de la DSNU dans les pays ayant déjà mis en œuvre le CDSE. Il a expliqué que, dans les pays de la Communauté de l'Afrique de l'Est, la DSNU avait d'abord conduit un atelier sous régional comme celui de Libreville. Certains participants avaient alors commencé la mise en œuvre du CDSE de leur côté. La DSNU a ensuite mené des missions dans chacun des pays afin de lancer la mise en œuvre du CDSE ou d'aider les pays à lier le CDSE à leurs politiques nationales. Par la suite, l'assistance s'est faite à travers le recrutement d'un consultant dans chaque pays afin de développer des plans d'action nationaux. Au final, même si la DSNU a aidé les pays, la majeure partie du travail a été fait par les pays eux-mêmes. C'est pourquoi M. David Rausis a dit que les pays n'avaient pas forcément besoin d'aide pour débiter la mise en œuvre du CDSE. Ils peuvent très bien faire une évaluation des statistiques de l'environnement de leur côté. Cette évaluation peut être utilisée pour montrer le sérieux du pays à des bailleurs de fonds.

Session 7 : CDSE 2013, Composante 1 : Conditions et qualité de l'environnement

38. Cette session a été marquée par trois présentations : une présentation générale sur la Composante 1, une sur la biodiversité et l'économie verte et une dernière sur l'utilisation de la télédétection pour les statistiques de l'environnement

39. Mme Reena Shah (DSNU) a fait la présentation sur la Composante 1 du CDSE 2013 intitulée 'Conditions et la qualité de l'environnement'. Il a été notamment question de présenter les trois sous-composantes et les 12 sujets statistiques autour desquels sont organisées les statistiques pouvant être collectées sur cette première composante. La présentation a ainsi porté sur i) les conditions physiques (atmosphère, climat et conditions météorologiques, hydrographie, géologie, géographie, sols) ; ii) la couverture du sol, les écosystèmes et la biodiversité ; et iii) la qualité de l'environnement (la qualité de l'air, de l'eau, la pollution du sol, le bruit). Pour chaque sous - composante, elle a présenté les réalités environnementales et les statistiques retenues pour les caractériser. Les méthodes de collecte et les potentielles sources de données pour les différentes statistiques ont été présentées dans certains cas.

40. M. Honoré Tabuna (CEEAC) a fait une présentation sur la couverture du sol, les écosystèmes et la biodiversité. Il a davantage axé sa présentation sur l'économie de l'environnement, son énorme potentiel en termes de valorisation de la biodiversité et son exploitation à des fins de développement économique. Il a identifié 33 secteurs présentant des besoins énormes en données statistiques. Plusieurs initiatives ont déjà été mises en place (OFAC, ADIE) dans le domaine. Il a terminé sa présentation par les perspectives qui selon lui, se résument dans l'innovation et l'organisation entrepreneuriale, la mise en place, d'une stratégie de renforcement des capacités, la mise en place d'un réseau d'experts sur les statistiques de l'environnement et la proposition d'une ébauche de plan d'action régional sur les statistiques de l'environnement.

41. M. Michel Ivan Guy ANGO (AGEOS Gabon) a fait une présentation sur l'utilisation du Système d'Informations Géographiques (SIG) et de la télédétection pour les statistiques de l'environnement. Il en ressort que l'Agence Gabonaise d'étude et d'observation spatiale (AGEOS) est spécialisé dans la surveillance environnementale des ressources naturelles. Ses missions se concentrent autour de l'accès, la production et l'utilisation des données spatiales comme outil d'aide à la prise de décision. Sa station de réception couvre 24 pays de l'Afrique centrale et de l'Afrique de l'ouest à partir de son point d'ancrage. Elle dispose également d'un géo portail pour l'accès aux données satellitaire et d'un centre de compétence pour les activités de renforcement des capacités. Il a poursuivi avec une présentation générale des SIG, les matériels utilisés, les types de données produite et les domaines d'applications parmi lesquels plusieurs sur le champ de l'environnement (la foresterie, l'hydrologie, la gestion des risques de catastrophe naturelle, la planification urbaine ...). Il a terminé en présentant les résultats de deux études réalisées au Gabon avec l'utilisation de la télédétection et des SIG pour la collecte, la visualisation et l'analyse des données. Il s'agit de la cartographie du couvert forestier du Gabon en 2015 et la cartographie du potentiel des terres pour la culture du cacao et du café au Gabon.

Discussion

42. Il revient à chaque institution travaillant dans la production des statistiques de déterminer le format et le canal de publication des données disponibles et présentées selon les besoins des différentes cibles (politique, chercheurs). D'où la nécessité de disposer d'une équipe pluridisciplinaire et de développer la diplomatie et le marketing de l'environnement. Par rapport au leadership à prendre par la CEEAC, c'est déjà le cas dans les domaines environnementaux. S'agissant du volet statistique, la CEEAC participe au programme conjoint CEA/BAD/UA sur les questions statistiques et en particulier les comptes économiques. La CEEAC reste limitée par les questions de financement qui ne lui permettent pas de jouer efficacement son rôle de locomotive dans la communauté.

43. M. Ango a dit qu'un projet a été déposé au niveau du ministère de l'agriculture pour étendre les activités de l'AGEOS sur d'autres spéculations. Il a aussi expliqué qu'il y a trois modes de fonctionnement des projets de l'AGEOS, les commandes des pays, et les commandes des entreprises qui décident de l'utilisation de leurs services. Par ailleurs, l'AGEOS peut satisfaire des doléances exprimées par des pays autres que les 24 membres.

44. Après une question de l'ISSEA sur les différents types de réseaux de surveillance et à quelles demandes elles répondent, Mme Reena Shah (DSNU) a répondu que pour certains problèmes environnementaux, comme la pollution de l'air, cela était important au niveau national. Par contre, pour d'autres types de données environnementales, des organisations internationales comme l'Organisation météorologique mondiale (OMM) ou l'Organisation mondiale de la santé (OMS) possèdent aussi des réseaux de surveillance. Idem pour le suivi des

espaces maritimes. Certains relèvent de l'observation nationale et d'autres au niveau international. Elle a aussi ajouté que les gaz à effet de serre font partir de la composante 3.

45. M. David Rausis a expliqué la différence entre couverture du sol (Composante 1) et utilisation du sol (Composante 2). Il a expliqué que la couverture du sol s'intéresse à quelle proportion la terre est couverte de forêts, marais, glaciers, etc. L'utilisation du sol montre comment les hommes utilisent les terres, par exemple zone industrielle ou parc. Les forêts sont un type de couverture du sol, mais elles peuvent avoir plusieurs utilisations, par exemple comme zone de protection ou zone de loisir.

46. Le Cameroun a partagé son expérience sur l'étude pilote sur les eaux de surfaces. Les laboratoires présents dans le pays (centre pasteur, université, BGF) ont été mis à profit pour examiner les différents échantillons d'eaux prélevées.

Travail de groupe

47. Les participants ont été répartis dans quatre groupes de travail. Dans chaque groupe de travail, les participants ont appliqué l'Outil d'Auto-évaluation des Statistiques de l'Environnement (OAESE) à une sous-composante de chaque composante du CDSE 2013. Les partages d'expériences et les discussions se sont fait en séance plénière. La composition des quatre groupes est présentée en Annexe 3.

48. Les tâches ont été réparties comme suit : Groupe 1 avec la sous-composante 1.1 (Conditions physiques), Groupe 2 avec la sous-composante 1.2 (Couverture du sol, écosystèmes et biodiversité), Groupe 3 avec la sous-composante 1.3 (Qualité de l'environnement) et Groupe 4 avec la sous-composante 1.2 (Couverture du sol, écosystèmes et biodiversité).

49. Chaque présentation revenait sur la démarche de remplissage de l'outil qui a prévalu lors de leurs travaux. Il ressort pour l'essentiel que les participants ont assimilé et apprécié l'outil et les pays sont invités à poursuivre l'exercice interne dans le but de s'en approprier, si possible dans le cadre d'un atelier national réunissant l'ensemble des services sectoriels en charge de l'environnement.

Session 8 : CDSE 2013, Composante 2 : Ressources environnementales et leur utilisation

50. Cette session a comporté deux présentations, l'une sur les statistiques de la pêche par le représentant de la COREP et la deuxième sur la Composante 2 relative aux ressources environnementales et leur utilisation présentée par M. David Rausis.

51. M. Emmanuel Sabuni Kasereka (COREP), représentant d'une institution spécialisée de la CEEAC qui regroupe sept pays membre depuis 2007 et un pays observateur, travaille avec les

ministères en charge de la pêche de ses pays membres. Une des tâches de cet organisme est de faire face au déficit de disponibilité des données statistiques sur la pêche. Le présentateur a relevé les statistiques de la pêche telles que collectées et produites. Il a été constaté que ces activités ont eu un impact dans la sous-région, par exemple au Cameroun et à Sao Tomé et Príncipe, où il y a eu une évolution de la capture de la pêche artisanale maritime et où il y a plus d'informations sur la pêche et l'aquaculture qu'auparavant car le taux de collecte des données a augmenté.

52. M. David Rausis (DSNU) a fait une présentation sur la Composante 2 : Ressources environnementales et leur utilisation. Cette composante comprend 6 sous-composantes et 14 sujets statistiques autour desquels sont organisées les statistiques pouvant être collectées sur cette composante. Les six sous-composantes concernent respectivement les ressources minérales, les ressources énergétiques, le sol, les ressources en sol, les ressources biologiques et les ressources en eau. Il a notamment décrit les liens entre cette composante du CDSE 2013 et la comptabilité environnementale et économique sur lequel le texte, les termes et les définitions sont fondés, quand ils sont pertinents. Dans sa présentation, il a énuméré pour chaque sujet les principales sources potentielles de données.

Discussion

53. Pour la collecte des données, le COREP a eu à travailler avec l'ISSEA et le Ministère en charge de la pêche du Cameroun.

54. Les pays membres de la COREP ne comptaient à la base que ceux qui ont une façade maritime. Depuis 2007 et l'intégration de la COREP dans la CEEAC, d'autres pays ont été invités à faire une demande officielle d'adhésion. En effet, la pêche d'eau douce a été intégrée dans le programme de la COREP.

55. Le Président est revenu sur l'intervention du Cameroun pour signaler que les INS sont les garants des méthodologies et assurent la coordination des systèmes nationaux de statistiques. A ce titre, ils doivent être informés, même seulement en copie, des initiatives statistiques développées dans les pays.

Travail de groupe

56. Les participants ont été répartis dans quatre groupes de travail. Dans chaque groupe de travail, les participants ont appliqué l'Outil d'Auto-évaluation des Statistiques de l'Environnement (OAESE) à une différente sous-composante. Les partages d'expériences et les discussions se sont fait en séance plénière. La composition des quatre groupes est présentée en Annexe 3.

57. Les participants ont tous apprécié l'outil. Pour la plupart des pays, presque toutes les statistiques de la Composante 2 ont été considérées comme hautement prioritaires pour la collecte

des données, et disponibles dans les pays. Cependant, quelques remarques ont été faite essentiellement sur la conception informatique de l'outil, notamment l'oubli de certaines modalités jugées pertinentes et le bouclage de certaines macros. Ils ont aussi apprécié le caractère contraignant de l'exercice qui impose le travail avec les ministères sectoriels en raison de sa forte demande en source de données.

Session 9 : CDSE 2013, Composante 3 : Résidus

58. M. David Rausis (DSNU) a exposé la Composante 3 et ses sous composantes. Il a expliqué que les résidus sont des flux de matériaux solides, liquides, gazeux, et de l'énergie, qui sont rejetés ou émis par des établissements et ménages à travers des processus de production, de consommation et d'accumulation, et qu'ils peuvent être rejetés, déchargés ou émis directement dans l'environnement ou être capturés, collectés, recyclés ou réutilisés. Pour chaque sous-composante, il a cité les différents types de résidus qu'elle regroupe, leur mode de gestion ou de traitement ou d'élimination, et les sources de données pouvant être sollicitées pour la collecte des statistiques. Il a apporté des précisions sur les émissions dans l'air constituées principalement des émissions de gaz à effet de serre et des substances appauvrissant la couche d'ozone, sur la production et la gestion des eaux usées, sur la production et la gestion des déchets, et les accords multilatéraux sur les substances chimiques.

59. M. Pierre Rostin Kinsakieno (République du Congo) a fait une présentation sur l'expérience du Congo en matière de production de statistiques sur les déchets, précisément les déchets ménagers et les déchets biomédicaux. Il a souligné que le déchet est un élément de survie de l'homme car ce dernier est au centre de la santé humaine. Le Congo connaît un problème de pollution (forestière, catastrophe, dégradation de biodiversité, érosion, inondation, changement climatique...). Il a d'abord présenté la réglementation congolaise sur la gestion des déchets avant de reconnaître que les statistiques spécifiques sur les déchets sont quasi inexistantes. Les statistiques présentées sont les données de l'enquête congolaise auprès des ménages (ECOM 2011).

Discussion

60. Il a été reconnu que la gestion des déchets municipaux est difficile. Dans plusieurs pays les entreprises ne vont pas collecter les déchets dans tous les quartiers, ce qui conduit à un problème de couverture. Il est aussi difficile de savoir à quelle institution s'adresser. M. David Rausis a ajouté que les statistiques sur les déchets et les eaux usées sont problématiques dans toutes les régions, et que la DSNU faisait partie d'un groupe de travail sur les statistiques des déchets avec d'autres organisations internationales et Etats membres dont le but est de concevoir un cadre à appliquer à ces statistiques et d'harmoniser les définitions.

Travail de groupe

61. Pour le travail de groupe sur la composante 3 en utilisant l'OAESE et exposé en plénière. Les tâches ont été réparties comme suit : la sous-composante 3.1 pour le groupe 1, la sous-composante 3.2 pour le groupe 2, la sous-composante 3.3 pour le groupe 3, et la sous-composante 3.4 pour le groupe 4.

62. Les groupes ont restitué les résultats du travail effectué à partir de l'outil OAESE. Le Groupe 4 ne disposant pas d'information pour renseigner la sous-composante 3.4 s'est plutôt exercé avec la sous-composante 3.3. Les indicateurs examinés dans les trois sous-composantes ont été jugés pertinents et de priorité élevée. Mais dans la plupart des cas, il se pose des problèmes de disponibilité des données, de difficulté de les collecter et parfois de la responsabilité de leur production.

Session 10 : CDSE 2013, Composante 4 : Phénomènes extrêmes et catastrophes

63. Mme Reena Shah a présenté la Composante 4 : Phénomènes extrêmes et catastrophes. Pendant cet exposé elle s'est étonnée que beaucoup de pays n'aient pas de données sur les catastrophes au niveau national, mais que des données sont souvent disponibles pour les catastrophes au niveau international. Elle a également décrit à la fois les catastrophes naturelles et les catastrophes technologiques. Elle a noté que les centres de suivi et de recherches sismiques fournissent des données. Les statistiques sur la fréquence et l'impact de ces phénomènes existent et cela est très important pour les agences qui s'occupent de ces catastrophes. Un nouveau cadre a été mis en place pour la réduction des catastrophes, le Cadre de Sendai, et la DSNU reflétera ces développements dans le Manuel sur l'Ensemble de statistiques de base de l'environnement.

64. M. Abnilde de Ceita Lima (Sao Tomé et Príncipe) a fait une présentation sur les phénomènes extrêmes et catastrophes naturelles. Il a souligné que son pays n'est pas épargné par les problèmes liés aux catastrophes naturelles. Cette situation est due à l'occupation non organisée de la zone côtière et à l'utilisation irrationnelle des ressources côtières. C'est ainsi que les conséquences qui en découlent sont l'inondation fluviale et la hausse du niveau de la mer. A cet effet, le gouvernement a défini des projets prioritaires pour le pays en termes d'adaptation aux changements climatiques, visant à augmenter le niveau de capacité communautaire. Ces projets connaissent l'implication des institutions suivantes : la Direction générale de l'environnement, l'Institut national de la météorologie, le Comité de gestion des catastrophes, la Compagnie du port et les organisations non gouvernementales travaillant sur la pêche.

Discussion

65. Une question a été posée sur les différents critères à remplir pour qu'un événement soit considéré comme catastrophique et que des données soient publiées. Le participant voulait savoir si les pays devaient respecter les critères internationaux de publication des données ou pouvaient en utiliser d'autres. Mme Reena Shah a répondu que les critères mentionnés dans le CDSE 2013 sont pour le niveau international, mais que les pays peuvent choisir d'autres.

66. Un autre participant a demandé à la DSNU pourquoi la composante n'inclut pas de statistiques sur la fréquence et la probabilité des catastrophes. Mme Reena Shah a répondu que la fréquence des événements peut être dérivée des statistiques incluses dans le CDSE, et que, quant aux probabilités, elles ne sont pas incluses dans le CDSE car cela n'avait pas été jugé nécessaire.

Travail de groupe

67. Travail de groupe sur la Composante 4 en utilisant l'OAESE a été exposé en plénière.

68. En ce qui concerne la sous-composante 4.1, les participants n'ont pas eu beaucoup de questions puisque les statistiques ont été définies comme pertinentes pour les pays, tout en étant prioritaires et disponibles.

69. Des participants ont proposé de changer quelques termes. Mme Reena Shah a dit qu'ils pouvaient se référer aux sources citées dans le CDSE 2013 pour obtenir les définitions des statistiques demandées.

Session 11 : CDSE 2013, Composante 5 : Etablissements humains et santé environnementale

70. M. David Rausis (DSNU) a fait la présentation sur la Composante 5 : Etablissements humains et santé environnementale. Il a mentionné que les populations urbaines et rurales sont toutes concernées par la santé environnementale, qui dépend de plusieurs facteurs dont : l'exposition des populations aux polluants, aux déchets, aux bruits, aux produits toxiques, aux radiations dangereuses et aux maladies à transmission vectorielle, ainsi que l'accès de la population aux services de santé et à des logements décentes. Il a fourni la définition de la santé puis a décrit sommairement les caractéristiques biophysiques. Il a ensuite donné des informations sur le cadre politique et institutionnel de l'environnement sur les indicateurs et les données de l'environnement (notamment l'indice de la qualité de l'air) ainsi que sur l'importance de la santé pour le développement socio-économique. Il a aussi dit que les sources de données sont, par exemple, les archives et les résultats de recherches.

Session 12 : CDSE 2013, Composante 6 : Protection, gestion et engagement en matière d'environnement

71. Mme Reena Shah (DSNU) a fait une présentation sur la Composante 6 du CDSE 2013 : Protection, gestion et engagements en matière d'environnement. Au cours de celle-ci elle a apporté des informations sur les dépenses de protection de l'environnement, sur les statistiques relatives à la gouvernance environnementale, sur la solidité institutionnelle, l'application des réglementations et la préparation aux événements extrêmes ainsi que sur une grande variété de programmes et d'actions de sensibilisation. Cela incluait aussi l'information et l'éducation environnementale ainsi que les activités privées et publiques visant à diminuer les impacts environnementaux et à améliorer la qualité de l'environnement.

Travail de groupe

72. Les statistiques des deux composantes présentées ont été reconnues comme ayant une pertinence et une priorité élevée. Cependant, elles doivent être adaptées de façon à mieux correspondre à la réalité du terrain et à faciliter la production des indicateurs par les pays.

73. Les informations demandées dans les sous-composantes 6.1 et 6.2 ont été facilement remplies. Les statistiques de la sous-composante 6.3, même si importantes pour les pays, n'étaient pas disponibles. Quant aux statistiques de la sous-composante 6.4, les informations étaient aussi difficiles à obtenir. La discussion a ensuite porté sur le manque de données concernant l'environnement en général en Afrique.

Session 13 : Statistiques du Changement climatique

74. Cette session a fait l'objet de trois présentations à savoir et d'un travail de groupe : Besoin de données pour mesurer le changement climatique (Gabon), Statistique du changement climatique et le CDSE (DSNU), Le rôle des Instituts nationaux de statistique dans la production de statistiques du changement climatique (Cameroun), Révision de la liste d'indicateurs (Travail de groupe).

75. Mme Chimène Michelle Milendji Koumba (Gabon) a déroulé la présentation sur les besoins de données pour le changement climatique au Gabon. Elle a tout d'abord présenté les différents défis climatiques auxquels le Gabon fait face et expliqué comment cela a mené à la création du Conseil Climat et les tâches qui lui sont assignées. Elle a ensuite parlé des différents indicateurs utilisés pour mesurer les changements climatiques, y compris ceux venant de sources internationales. Finalement, elle a présenté les différents outils de suivi utilisés et les perspectives.

76. Mme Reena Shah (DSNU) a présenté le cadre théorique des statistiques du changement climatique dans le CDSE. Elle fait remarquer en introduction que la demande en information sur le changement climatique est largement supérieure à l'offre. Les pays les moins avancés sont les plus concernés par ce déficit. Sa présentation s'est par la suite focalisée sur l'état des statistiques sur le changement climatique et les grandes orientations internationales découlant des conférences internationales, notamment Séoul et Oslo. Elle a parlé des activités menées à travers le monde sur les indicateurs pouvant rendre compte du changement climatique et fait le lien avec le CDSE. Elle a terminé en présentant l'enquête pilote de la DSNU sur les statistiques et les indicateurs liés aux changements climatiques.

77. Mme Marie Antoinette Teulawo épouse Fomo (Cameroun) a fait une présentation sur le travail de l'Institut national de statistique dans la production des statistiques sur le changement climatique. Elle a dans un premier temps situé le cadre institutionnel et réglementaire qui encadre les activités autour du changement climatique. Il s'agit notamment de la création d'un ministère dédié à l'environnement et d'une division en charge des statistiques de l'environnement à l'INS, de l'adoption du Plan d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Cameroun (PNACC) produit en 2015, de la mise en œuvre du Plan d'Action National de lutte contre la Désertification (PAN/LCD) et du Programme National de Gestion de l'Environnement (PNGE), qui vise à mettre en œuvre le REDD et les autres mécanismes d'atténuation des émissions de Gaz à effets de serre (GES). Par la suite elle a relevé que l'INS a engagé, depuis 2009, un processus de mise en place d'une base de données environnementale et sur les changements climatiques, puis elle a expliqué les activités qui ont conduites à la mise en œuvre de cette base de données. L'INS a aussi mis en place un cadre de réflexion pour le suivi du processus, constitué des responsables de l'INS, du MINEP et du PNUD. L'organe central de la statistique a réalisé une analyse situationnelle des structures productrices ou utilisatrices des données de l'environnement et les changements climatiques et construit la base de données rassemblant les données de tous les domaines thématiques de l'environnement et des changements climatiques. Elle a indiqué que cette base de données sera accessible sur le site internet de l'INS.

Discussion

78. Il a été reconnu qu'il y a un déficit en termes de mise à disposition des données sur le changement climatique de la part des agences nationales. De plus, il y a aussi un problème en termes d'outils, qui ne sont ni performants ni en nombre suffisants. Par exemple, au Gabon, il n'y a que trois stations météorologiques.

79. Il a été demandé à Mme Reena Shah si la DSNU travaillait aussi avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et pourquoi la COP 23 n'était pas mentionné dans la présentation. Mme Reena Shah a répondu qu'après la présentation des statistiques sur le changement climatique à la commission de statistique en 2009, la DSNU avait

dû arrêter son travail. C'est la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE) qui a continué le travail dans sa région, travail auquel la DSNU a participé. La DSNU a reçu le mandat de la commission de statistique pour s'investir dans les statistiques du changement climatique en 2016 seulement, et va utiliser le travail déjà fait par la CEE. Quant à la 23ème Conférence des parties (COP 23) qui s'est déroulée à Bonn, Allemagne en novembre 2017 elle a ajouté que le point focal de la DSNU à la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) avait confirmé qu'il n'y avait pas eu de nouveaux développements en matière de statistique durant la conférence.

80. Un participant a demandé à la DSNU s'il y avait des méthodologies disponibles pour les pays qui ne peuvent pas collecter les statistiques du changement climatique. Mme Reena Shah a expliqué que l'enquête pilote contient des métadonnées pour chaque indicateur. Elle a aussi rappelé que ces indicateurs vont être modifiés et afin de rendre leur compilation plus accessible pour tout le monde.

81. Concernant la présentation de Mme Fomo sur le travail de l'Institut national de statistique dans la production de statistiques du changement climatique, il a été demandé comment l'institut collecte des données sur la dégradation des forêts. Mme Fomo a répondu que cela n'était pas toujours facile, au contraire de la déforestation qui peut être mesurée grâce à la télédétection. Elle a dit que ce genre de données, tout comme beaucoup d'autres statistiques de l'environnement, est traité sous le contrôle de spécialistes de ces questions.

82. Il a été reconnu que les données nécessaires pour mesurer le changement climatique sont produites par des spécialistes et que les statisticiens ne peuvent pas tout faire. Il est donc extrêmement important de savoir qui produit les données et quel est le mécanisme de partage de données. Ainsi, il faudrait que les statisticiens se rapprochent régulièrement des sectoriels pour voir comment les informations techniques en leur possession peuvent être traduites en statistiques.

Travail de groupe

83. Quatre groupes ont travaillé sur la révision de la liste des indicateurs sur les changements climatiques. Leurs échanges ont porté sur la compréhension de l'outil ainsi que sur la disponibilité des indicateurs.

Session 14 : Besoins de formation et mise en place du CDSE 2013

84. Cette session a vu passer la présentation de l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) sur les besoins en formations, une présentation de la DSNU sur la mise en place du CDSE 2013, une présentation du plan d'action de mise en œuvre du CDSE

qui a été implémenté au Burundi, et une présentation de la CEEAC sur le projet de plan d'action régional.

85. M. Jean Cleophas Ondo (ISSEA) a présenté l'ISSEA à travers ses missions de formation et de renforcement des capacités (perfectionnement et recyclage). Il a ensuite présenté les domaines spécifiques de formation dans lesquelles l'ISSEA s'investit déjà, notamment les statistiques agricoles et la formation continue. Il a parlé des cours sur les statistiques de l'environnement déjà en place, et sur les modules de formation dans ce domaine qui sont en cours de préparation.

86. M. David Rausis (DSNU) a présenté le processus de mise en place du CDSE 2013. Il a expliqué que le CDSE est structuré de façon à fournir une connaissance conceptuelle et méthodologique des statistiques de l'environnement et permet de proposer un schéma pour organiser ces statistiques (composantes, sous-composantes et sujets). Le CDSE inclut aussi l'ensemble de base des statistiques de l'environnement. M. David Rausis a conseillé aux pays de développer un programme national qui tienne compte de ce qui est nécessaire et disponible sur le plan national en identifiant la structure en charge de la production de chaque statistique. Ce diagnostic permet, à terme, de faciliter la compilation d'un recueil national de statistiques de l'environnement. M. David Rausis a aussi présenté les piliers stratégiques pour la mise en œuvre du CDSE, qui sont le développement méthodologique et la diffusion du savoir-faire, le renforcement des capacités et l'assistance technique, la collaboration interinstitutionnelle, le réseautage, la mobilisation des ressources internes et externes et le plaidoyer auprès de la classe politique et de la communauté statistique. Les différentes étapes de la mise en œuvre du CDSE ont été présentées dans les détails, de même que les défis à prendre en compte lors de cette mise en œuvre.

87. M. Sibomana (Burundi) a présenté le plan d'action 2017-2018 du Burundi pour la mise en œuvre du CDSE 2013. Ce plan a été élaboré par le Groupe de Travail Technique et validé dans le cadre d'un atelier sur les statistiques de l'environnement qui s'est tenu à Bujumbura en mars 2017. Ce plan présente pour les différentes phases de développement des activités à réaliser, la période de mise en œuvre, l'institution responsable et le partenaire technique ou financier dans cette mise en œuvre.

88. M. Dany Ghafari (ONU Environnement) a présenté l'« Indicator Reporting Information System » (IRIS). C'est une plateforme en ligne qui a été conçue pour faciliter le partage de l'information entre plusieurs agences d'un pays. Cette page comprend une gamme d'outils d'analyse, de cartographie, de recherche, et de visualisation de données qui permet de fournir une information adaptée et plus précise à son utilisateur. Selon lui, elle contribue à réduire le fossé entre les producteurs et les utilisateurs de l'information environnementale. Les pays sont encouragés à l'adopter et à l'utiliser puisqu'elle dispose d'informations de poids pouvant contribuer à l'élaboration des rapports sur les indicateurs environnementaux, sur lesquelles les

pays s'appuient pour élaborer les politiques environnementales pouvant aider à atteindre les objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

89. Mme Maténé Sob Angélique (CEEAC) a présenté le projet de plan d'action régional de l'Afrique centrale sur les statistiques de l'environnement. Ce programme d'action se justifie par la nécessité pour les Etats membres de se recentrer sur les priorités qui cadrent avec les besoins et enjeux de la région afin de se doter d'un cadre juridique et institutionnel pour accompagner la production des statistiques de l'environnement. Son objectif est de renforcer la cohésion régionale ainsi que les capacités institutionnelles des principaux acteurs économiques (CEEAC et pays membres) de manière à créer des conditions plus favorables pour la coordination des politiques et actions de l'environnement, la gestion des ressources naturelles et la protection contre les risques de catastrophe. Les résultats attendus et quelques activités pour atteindre les objectifs esquissés ont été présentés. Parmi les résultats, elle a cité la production d'un rapport diagnostique de la situation en matière de statistiques de l'environnement en Afrique centrale, la mise en place d'un cadre règlementaire et opérationnel organisé et renforcé, le renforcement des capacités des Etats membres et de la CEEAC en matière de collecte et traitement des statistiques de l'environnement et la mise en place d'un dispositif organisé en réseau au niveau national et au niveau régional sur les statistique de l'environnement comprenant les institutions en charge de ces statistiques pour faciliter le suivi des différents engagements de la région en matière de gestion et protection de l'environnement. Le projet est en cours de rédaction et devrait prendre en compte les observations des Etats membre et les conclusions de l'atelier pour sa finalisation.

90. Mme Ouissika (BAD) a présenté les moyens et les formes d'intervention de la Banque dans le domaine des statistiques en général et les statistiques de l'environnement en particulier. Dans son exposé, elle a passé en revue les différents instruments de la Banque à travers lesquels les pays peuvent être financés dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités statistiques et notamment leurs activités sur les statistiques de l'environnement. Elle a ainsi présenté les financements à travers le Programme de Renforcement des Capacités Statistiques (PRCS) et les fonds fiduciaires dédiés au développement durable. Elle a souligné l'opportunité que représente l'élaboration de la stratégie d'intégration régionale ou le Document de stratégie pays (DSP), le programme pays de la Banque. Dès lors que les statistiques de l'environnement figurent dans les priorités gouvernementales présentées dans ces différents documents, alors la mobilisation des ressources est aussi facilitée.

Discussion

91. Parlant de la formation, les participants ont souhaité savoir s'il y a des opportunités de bourses d'études pour les formations continues, si les programmes sont disponibles dans d'autres langues de la région et les relations avec les autres instituts de formation statistique, comme celui de l'Afrique de l'est.

92. En guise de réponse, M. Ondo a présenté les bailleurs traditionnels qui financent la formation des étudiants tels que les Etats et la coopération française. Il a expliqué que la formation est dispensée en français, mais que les étudiants de Guinée équatoriale bénéficient d'une année de cours pour renforcer leur maîtrise du français avant d'intégrer les filières. S'agissant de la collaboration avec les autres instituts de formation, elle est effective avec les trois écoles du réseau francophone (ISSEA de Yaoundé, ENSAE de Dakar et ENSEA d'Abidjan).

93. Le plan d'action présenté par le Burundi a été unanimement salué par l'ensemble des participants, de même que la densité des travaux réalisés au regard des financements disponibles. Mme Shah a tenu à relever l'engagement du DG de l'institut de statistique et d'études économiques du Burundi qui s'implique personnellement dans la mise en place du CDSE.

94. M. Sibomana a ajouté qu'il était nécessaire qu'il y ait une appropriation de ce qui doit se faire. Par exemple, avant l'atelier de mars 2017, ils ont réfléchi aux institutions nécessaires, puis leur ont demandé d'envoyer leur cadre technique. Après l'atelier, ils ont partagé les contacts électroniques et les téléphoniques, ce qui facilite le partage de l'informations et assure une collaboration permanente. Avec l'appui financier de la Banque Mondiale, ils ont pu se réunir pendant une semaine à l'intérieur du pays afin, entre autres, de se mettre d'accord sur les moyens de collaboration. Il a aussi expliqué qu'il y a plusieurs ODD qui sont liés aux statistiques de l'environnement. Ils ont eu l'aide d'un expert d'AFRISTAT pour lier les deux, et ont décidé de privilégier certaines statistiques. Il a rappelé qu'en plus du groupe de travail technique créé pour les techniciens, qu'il y ait aussi un petit comité stratégique animé par le Directeur Général de l'INS constitué de haut-cadres d'agences ou de ministères concernés par la problématique de l'environnement.

95. S'agissant du plan d'action régional dont le projet de note conceptuelle a été partagé avec l'assistance, il a été proposé d'indiquer l'horizon temporel choisi pour son exécution et d'y ajouter un axe spécifiquement consacré au développement de partenariat entre la CEEAC et les autres institutions qui travaillent sur les statistiques de l'environnement. Pour les contributions additionnelles, un délai de quinze jours a été accordé aux participants à cet effet.

Discours de clôture

96. Dans son discours de clôture, M. Jean Nestor Nguema (DGS Gabon) a loué les efforts de la BAD et de la DSNU pour l'organisation de l'événement. Il a également remercié les autres institutions du Gabon, notamment le Ministère de la forêt, de la mer et de l'environnement, pour leur participation active aux travaux de l'atelier. Il a remercié les participants non francophones pour leur patience et les efforts déployés pour être en phase avec le reste de l'assistance. Il a salué la présence de l'AFRISTAT, ISSEA, CEMAC, COREP et ONU Environnement. Il a ensuite remercié tous les participants d'avoir bien travaillé et pour leur implication tout au long des

travaux. Pour finir il a excusé le DG pour n'avoir pas pu être présent pendant ces assises et a déclaré la session fermée.

97. Les recommandations suivantes ont été adoptées par l'Atelier.

Etats membres

1. S'assurer que les activités du Cadre pour le Développement des Statistiques de l'Environnement (CDSE 2013) sont intégrées dans les stratégies nationales de développement de la statistique (SNDS) pour garantir leur financement ainsi que leur mise en œuvre.
2. Elaborer les plans nationaux de travail pour la production des Indicateurs Environnementaux prioritaires de la CEEAC et leur transmission régulière à la CEEAC en vue de l'élaboration du recueil régional.
3. Mettre en place un groupe de travail national sur les statistiques de l'environnement composé des institutions majeures intervenant dans le domaine de l'environnement tel que le ministère de l'environnement, l'institut national de la statistique, les instituts de recherches scientifiques, les partenaires techniques et financiers et les autres acteurs concernés.
4. Sensibiliser et promouvoir l'échange de données dans la production d'indicateurs avec les parties prenantes en collaboration avec la CEEAC.
5. Compléter les deux parties de l'Outil d'Auto-Evaluation des Statistiques de l'Environnement (OAESE) en synergie avec les autres institutions parties prenantes du domaine de l'environnement et le soumettre à la CEEAC/DSNU.
6. Les pays volontaires (notamment le Cameroun et le Gabon) doivent remplir le questionnaire sur les indicateurs élaborés dans le cadre de l'enquête pilote sur les statistiques du changement climatique, et le soumettre sans délais à la CEEAC/DSNU.
7. S'assurer que les questions clés liées à l'environnement sont incluses dans les enquêtes statistiques en cours, et que les enquêtes spécialisées de l'environnement sont conçues de façon appropriée.
8. Favoriser la mise en place d'un réseau de gestion de l'information statistique de l'environnement en Afrique centrale.
9. Sont invités à communiquer leurs amendements à la note conceptuelle du projet de développement des statistiques de l'environnement d'ici le 20 décembre 2017.

CEEAC/DSNU/BAD

1. La CEEAC doit renforcer la fonction statistique au sein de l'institution, en particulier celle des statistiques de l'environnement.
2. La CEEAC, en collaboration avec la DSNU, la BAD, ONU Environnement et AFRISTAT, veillera à la coordination et l'harmonisation de la production des statistiques de l'environnement en vue du suivi de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD).

3. La CEEAC, la DSNU, la BAD, AFRISTAT, CEMAC et ONU Environnement, mobiliseront des ressources pour renforcer les capacités en vue de la mise en œuvre des plans nationaux de travail pour la production des indicateurs nationaux prioritaires.
4. ISSEA et AFRISTAT doivent développer des modules de formation et de renforcement des capacités en matière de statistiques de l'environnement dans la région, en collaboration avec les institutions régionales de formation statistique, la CEEAC, la DSNU, la BAD et ONU Environnement.
5. La CEEAC doit mettre en place une stratégie régionale de développement des statistiques de l'environnement.

ANNEXE 1 : LISTE DES PARTICIPANTS

Pays

ANGOLA

M. Sobral Katrapila
Chef des services provinciaux de l'INE
Insituto Nacional de Estatística
Luanda, Angola
Tél : + 244 923 529 628
E-mail : sobral.katrapila@ine.gov.ao;
sobral.katrapila@hotmail.com

M. Simão Américo
Chef du département de statistique
Ministère de l'environnement
Luanda, Angola
Tél : + 244 923 430871
E-mail : frny49@hotmail.com

BURUNDI

M. Jean Claude Sibomana
Directeur de Département
Institut de Statistiques et d'Etudes Economiques
du Burundi (ISTEEBU)
Bujumbura, Burundi
Tél : + 257 2221 6734
Mob : + 257 7992 8809
E-mail : sibomana.jeanclaud@yahoofr

CAMEROUN

Mme Marie Antoinette Teulawo épouse Fomo
Chef de la Division des statistiques de
l'environnement et du changement climatique
Institut National de la Statistique
Yaoundé, Cameroun
Tél : +237 677 634 580
E-mail : ma.fomo@yahoo.fr

CONGO

M. Pierre Rostin Kinsakieno
Collaborateur
Institut national de la statistique
Brazzaville, Congo
Mob : +242 069 217 625
E-mail : kinsaros@gmail.com

M. Bruno Gervais Ibata
Directeur des statistiques de l'information et de
la documentation
Ministère du tourisme et de l'environnement
Brazzaville, Congo
Mob : +242 066 318 119
E-mail : gervaisibata@gmail.com

M. Jérôme Ekouembi
Chef de service Finances et Matériel à la
Direction Générale de l'environnement
Brazzaville, Congo
E-mail : jeromeekouembi@gmail.com
Tél : +242 06 91 23 53

GABON

M. Jean Nestor Nguema
Directeur général adjoint de la statistique
Direction Générale de la Statistiques
Libreville, Gabon
Tel : +241 07 39 65 83
E-mail : Nguemajn1958@gmail.com

M. Thierry Mengue
Agent
Direction Générale de la Statistiques
Libreville, Gabon
Tél : +241 07 59 2206
Mob : +241 06 13 3004
E-mail : menguembeng@yahoo.fr;
mengue.thierry9@hotmail.com

Mme Pélagie Koubi
Agent
Direction Générale de la Statistiques
Libreville, Gabon
Mob : +241 04 31 70 49
E-mail : Koubip@yahoo.fr

Mme Rosine Angue Ella
Chargée d'études
Direction Générale de la Statistiques
Libreville, Gabon
Tél : +241 07 94 9003
E-mail : anguerosine@yahoo.fr

Mme Chimène Michelle Milendji Koumba
Chef de service de l'environnement rural et
urbain
Ministère de la forêt, de la mer et de
l'environnement
Libreville, Gabon
Tél : +241 07 56 0058
Mob : +241 06 83 9200
E-mail : milendji@gmail.com

M. Alain Sylvain Obame
Assistant du chef du bureau d'études
Ministère de la forêt, de la mer et de
l'environnement
Libreville, Gabon
Tél : +241 07 62 3256
Mob : +241 02 29 8583
E-mail : alainsylvainobame@yahoo.fr

M. Wenceslas Engonga
Assistant du directeur général de la protection de
la nature et de l'environnement
Ministère de la forêt, de la mer et de
l'environnement
Libreville, Gabon
Tél : +241 07 50 1475
Mob : +241 06 63 9363
E-mail : wencyengonga@yahoo.fr;
engongawency@gmail.com

M. Gislin Mbye Ntoma
Assistant du directeur général de la protection de
la nature et de l'environnement
Ministère de la forêt, de la mer et de
l'environnement
Libreville, Gabon
Tél : +241 07 84 9447
Mob : +241 06 25 5713
E-mail : mbyentoma@yahoo.fr

Mme Géneviève Sabrina Ngambiane Bouchard
Chargée d'études
Conseil National Climat
Libreville, Gabon
Mob : +241 0214 4976
E-mail : s.ngambiane@gmail.com

Mme Laura Charlène Ada Mintsas
Secrétaire
Direction générale de la Statistique
Libreville, Gabon
Tél : +241 07 79 64 81 / 02 99 45 18

GUINEE EQUATORIALE

M. Ramon Bee Engonga
Statisticien
Instituto Nacional de Estadisticas (INEGE)
Malabo, Guinée équatoriale
Tél : +240 222 145 575
E-mail : rbee@inege.gq;
ramas19881@hotmail.com;
ramonbeeengonga.rbe@gmail.com

M. Ruslan Lamberto Ndje Nzo Angue
Expert en Technologie de l'Environnement
Direction générale de l'environnement
Ministère de la Forêts et de l'Environnement
Malabo, Guinée équatoriale
Tél : +240 555 950013
E-mail : dinamota8@gmail.com

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

M. Emery Aristide Damassara
Statisticien, Cadre au Service des méthodes et
normes statistiques
Institut Centrafricain des Statistiques et des
Études Économiques et Sociales (ICASEES)
Bangui, République centrafricaine
Tél : +236 751 582 28/725 671 99
E-mail : emerydamaris@yahoo.fr

M. Gaston Prosper Nakoe
Statisticien Cartographe
Ministère des Eaux et Forêts
Bangui, République centrafricaine
Tél : +236 75 357 670 ; +236 72 028 014
E-mail : nakoeprosper@yahoo.fr

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

M. Paraman Lupapa Libote
Cadre technique
Institut National de la Statistique
Kinshasa, République démocratique du Congo
Tél : +243 815 006 885
Email : parlupapa@gmail.com;
parlupapa@yahoo.fr

RWANDA

M. Modeste Tuyishime Ngondo
Statisticien
Ministry of Environment (MoE)
Kigali, Rwanda
Tél : + 250 788 491 960
Mob : + 250 782 670 241
E-mail : mtuyishime@minirena.gov.rw;
mtuyishime@environnement.gov.rw

SAO TOME-ET-PRINCIPE

Mme Katia Eusebio
Technicienne
Instituto Nacional de Estatística (INE)
Sao Tomé, Sao Tomé-et-Principe
Tél : + 239 224 1850
E-mail : katiaeusebio18@hotmail.com

M. Abnilde De Ceita Lima
Technicien
Direction générale de l'environnement
Sao Tomé, Sao Tomé-et-Principe
Tél : + 239 222 5323
E-mail : abnildelima-10@hotmail.com

AGENCES

DIVISION DE STATISTIQUE DE L'ONU

Mme Reena Shah
Chef
Section des statistiques de l'environnement
Division de statistique de l'ONU
New York, USA
Tél : +1 212963 4586
Fax : +1 212963 0623
E-mail : shahr@un.org

M. David Rausis
Statisticien Associé
Section des statistiques de l'environnement
Division de statistique de l'ONU
New York, USA
Tél : +1 917 367 5892
E-mail : rausis@un.org

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)

Mme Dorothée Ouissika
Statisticienne principale, ESTA
Banque Africaine de Développement (BAD)
Abidjan, Côte d'Ivoire
Tél : +225 2026 3456
Mob : +225 7730 8548
E-mail : d.ouissika@afdb.org

COMMUNAUTE ECONOMIQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEEAC)

M. Jules Rommel Touka
Statisticien Economiste
Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)
Libreville, Gabon
Tél : +241 44 47 31
Mob : +241 03 29 27 65
E-mail : touka_jules@yahoo.fr

M. Tabuna Honoré
Docteur et expert en économie de l'environnement
Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)
Libreville, Gabon
Mob : +241 0709 4982
E-mail : tabunahonore@yahoo.fr

M. Shabantu Remy Mukongo
Expert en économie forestière et gestion durable des forêts
Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC)
Libreville, Gabon
Mob : +241 0738 2779
E-mail : remymukongo@rocketmail.com;
rmukongo96@gmail.com

M. Dominique Kuitsouc
Coordinateur du programme de gestion des
risques de catastrophe et de l'adaptation au
changement climatique
Communauté Economique des Etats de l'Afrique
Centrale (CEEAC)
Libreville, Gabon
Mob : +241 0428 0001
E-mail : dkuitsouc61@gmail.com

Dr Flaviane Kenfack épse Belval
Consultante UNISDR à la CEEAC
Communauté Economique des Etats de l'Afrique
Centrale (CEEAC)
Libreville, Gabon
Tél : +241 07 29 41 24
E-mail : flavianebelval@gmail.com

M. Narcisse Odoua
Expert Système d'Information en Eau
Communauté Economique des Etats de l'Afrique
Centrale (CEEAC)
Libreville, Gabon
Tél : +241 07 79 06 54
E-mail : narcisse.odoua@gmail.com

Mme Angélique Lucile Matene Sob
Consultante en commerce extérieur
Communauté Economique des Etats de l'Afrique
Centrale (CEEAC)
Libreville, Gabon
Tél : +241 06 10 32 35
E-mail : angesob@yahoo.com

M. Désiré Ndémazagoa Backotta
Chef de service Energie/Eau
Communauté Economique des Etats de l'Afrique
Centrale (CEEAC)
Libreville, Gabon
Tél : 04 28 75 49
E-mail : ndemazagoa@yahoo.fr

Mme Hermine Stella Irigo
Assistante administrative
Direction du Commerce
Communauté Economique des Etats de l'Afrique
Centrale (CEEAC)
Libreville, Gabon
Tél : +241 07 53 82 96
E-mail : stellairigo@yahoo.fr

COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE ET MONÉTAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE (CEMAC)

M. Samuel Gbaza
Sous-directeur
Communauté économique et monétaire de
l'Afrique centrale (CEMAC)
Bangui, République centrafricaine
Tél : +236 7550 3420
Mob : +236 7055 5095
E-mail : samuelgbaza@yahoo.fr

COMMISSION RÉGIONALE DES PÊCHES DU GOLFE DE GUINÉE (COREP)

M. Emmanuel Sabuni Kasereka
Administrateur au Développement des Pêcheries
et à la Programmation
Commission Régionale des Pêches du Golfe de
Guinée (COREP)
Libreville, Gabon
Tél : +241 0710 5063 – 0174 1631
Mob : +241 0738 3401 -0586 2612
E-mail : issaske@yahoo.fr;
e.sabuni@corep-se.org

M. Austen Mouity Cakpo
Commission Régionale des Pêches du Golfe de
Guinée (COREP)
Libreville, Gabon
Tél : +241 02 92 57 36
E-mail : info@corep.se.org

INSTITUT SOUS-REGIONAL DE STATISTIQUE ET D'ECONOMIE APPLIQUEE (ISSEA)

M. Jean Cleophas Ondo
Directeur de la Recherche Appliquée et de la Coopération
Institut Sous-régional de Statistique et
d'Economie Appliquée (ISSEA)
Yaoundé, Cameroun
Tél : +237 670 940 590
E-mail : obotte@yahoo.com

**OBSERVATOIRE ECONOMIQUE ET
STATISTIQUE D'AFRIQUE
SUBSAHARIENNE (AFRISTAT)**

M. Paul-Henri Nguema Meye
Directeur Général Adjoint
AFRISTAT
Bamako, Mali
Tél : +223 20215 500/2021 6071
Mob : +223 6674 1440
Email : nguemameye@afriostat.org

**PROGRAMME DES NATIONS UNIES
POUR L'ENVIRONNEMENT (ONU
ENVIRONNEMENT)**

M. Dany Ghafari
Spécialiste De La Gestion Des Programmes
Science Division
ONU Environnement
Nairobi, Kenya
Tél : +254 207 623 470
Mob : +254 790 569 931
E-Mail : dany.ghafari@un.org

ANNEXE 2 : ORDRE DU JOUR DE L'ATELIER

Atelier sur les statistiques de l'environnement en appui à la mise en œuvre du Cadre pour le Développement des Statistiques de l'Environnement (CDSE 2013)

Libreville, Gabon

27 novembre – 1^{er} décembre 2017

Lundi, 27 novembre 2017

8:00-9:00 Inscription des participants

9:00-9:30 Ouverture de l'atelier

- Direction Générale des Statistiques (Gabon)
- Division de statistique des Nations Unies (UNSD)
- Banque africaine de développement (BAD)
- Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC)

9:30-10:00 Objectifs et organisation de l'atelier

- Election du bureau
- Présentation des participants
- Présentation et adoption de l'ordre du jour
- Présentation des objectifs (UNSD)

10:00-10:20 Pause-café

10:20-12:30 Session 1: Besoin et utilisation des statistiques et indicateurs environnementaux

- Besoins en matière de statistiques et d'indicateurs de l'environnement -Gabon
- Besoins régionaux
 - Les statistiques de l'environnement dans la région de la CEEAC (CEEAC)
 - La dimension environnementale des ODD et le rôle d'ONU
 - Environnement dans l'Agenda 2030 (ONU Environnement)
 - Les statistiques environnementales à AFRISTAT (AFRISTAT)
 - Aperçu de l'utilisation de l'information environnementale par la Banque africaine de développement (BAD)
- Exigences internationales en matière de statistiques et d'indicateurs de l'environnement (UNSD)

12:30-13:30 Déjeuner

13:30-14:00 Session 2: Présentations nationales sur l'état des statistiques de l'environnement

- Les statistiques de l'environnement en Guinée équatoriale

14:00-15:00 Session 3: Vue d'ensemble des statistiques de l'environnement

- CDSE Chapitre 1 : Vue d'ensemble des statistiques de l'environnement - caractéristiques et défis (UNSD)

15:00-16:30 Session 4: Le CDSE 2013 et les Ensembles des statistiques de base et statistiques fondamentales de l'environnement (chapitres 2 et 4 du CDSE 2013) (UNSD)

- Chapitre 2 : Fondement conceptuel et structure du CDSE 2013 (UNSD)
- Chapitre 4 : De l'ensemble des statistiques de base aux statistiques fondamentales de l'environnement (UNSD)

16:30-17:30 Session 5: L'Outil d'Auto-Evaluation des Statistiques de l'Environnement (OAESE)

- Conduite de l'OAESE (UNSD)

Mardi, 28 novembre 2017

8:30-10:00 Session 6: Présentations nationales sur l'état des statistiques de l'environnement; les expériences des pays avec le CDSE 2013

- Mise en œuvre du CDSE : Expérience du Burundi (Burundi)
- Mise en œuvre du CDSE : Expérience du Rwanda (Rwanda)

10:00-10:20 Pause-café

10:20-11:30 Session 7: CDSE 2013, Composante 1: Conditions et qualité de l'environnement

- Composante 1 et ses sous-composantes et sujets statistiques (UNSD)
- Couverture du sol, écosystèmes et biodiversité (CEEAC)
- L'utilisation du SIG et de la télédétection pour les statistiques de l'environnement (Gabon)

11:30-14:30 Travail de groupe sur la Composante 1 en utilisant l'OAESE

12:30-13:30 Déjeuner

14:30-15:00 Exposé en plénière

15:00-17:30 Session 8: CDSE 2013, Composante 2: Ressources environnementales et leur utilisation

- Composante 2 et ses sous-composantes et sujets statistiques (UNSD) Les statistiques de la pêche (COREP)

Mercredi, 29 novembre 2017

8:30-10:30 Travail de groupe sur la Composante 2 en utilisant l'OAESE

10:30-10:50 Pause-café

10:50-11:20 Exposé en plénière

11:20-12:30 Session 9: CDSE 2013, Composante 3: Résidus

- Composante 3 et ses sous-composantes et sujets statistiques (UNSD)
- Statistiques sur les déchets (Congo)

12:30-13:30 Déjeuner

13:30-16:00 Travail de groupe sur la Composante 3 en utilisant l'OAESE

16:00-17:30 Exposé en plénière

Jeudi, 30 novembre 2017

8:30-9:30 Session 10: CDSE 2013, Composante 4: Phénomènes extrêmes et catastrophes

- Composante 4 et ses sous-composantes et sujets statistiques (UNSD)
- Phénomènes extrêmes et catastrophes (Sao Tomé et Príncipe)

9:30-10:30 Session 11: CDSE 2013, Composante 5: Etablissements humains et santé environnementale

- Composante 5 et ses sous-composantes et sujets statistiques (UNSD)

10:30-10:50 Pause-café

10:50-12:30 Session 12: CDSE 2013, Composante 6: Protection, gestion et engagement en matière d'environnement

- Composante 6 et ses sous-composantes et sujets statistiques (UNSD)

12:30-13:30 Déjeuner

13:30-17:30 Session 13: Statistiques du changement climatique

- a) Besoin de données pour mesurer le changement climatique (Gabon)
- b) Statistique du changement climatique et le CDSE (UNSD)
- Présentation de la liste provisoire
- c) Le rôle des instituts nationaux de statistique dans la production de statistiques du changement climatique (Cameroun)
- d) Révision de la liste d'indicateurs (travail de groupe)
- Application de la liste aux pays de la CEEAC
- Données disponibles

Vendredi, 1^{er} décembre 2017

08:30-10:10 d) Révision de la liste d'indicateurs (travail de groupe)

- Application de la liste aux pays de la CEEAC
- Données disponibles

10:10-10:30 Pause-café

10:30-15:30 Session 14: Besoins de formation et mise en place du CDSE 2013

- Présentation de l'ISSEA (ISSEA)
- Mise en place du CDSE 2013 (UNSD)
- Le travail de soutien de la Banque africaine de développement (BAD)
- Développement d'un plan d'action national (Burundi)
- Indicator Reporting Information System (IRIS) (ONU Environnement)

- Programme régional sur les statistiques de l'environnement (CEEAC)

12:30-13:30 Déjeuner

15:30-16:15 Discours de clôture

- BAD
- UNSD
- Direction Générale des Statistiques (Gabon)

16:15-16:30 Evaluation

ANNEXE 3 : COMPOSITION DES GROUPES

Groupe 1

N °	Participant	Pays
1	M. Abnilde De Ceita Lima	Sao Tomé et Principe
2	Mme Katia Eusebio	Sao Tomé et Principe
3	M. Sobral Katrapila	Angola
4	M. Simão Américo	Angola

Groupe 2

N °	Participant	Pays
1	M. Pierre Rostin Kinsakieno	Congo
2	M. Bruno Gervais Ibata	Congo
3	M. Jérôme EKOUEMBI	Congo
4	M. Modeste Tuyishime Ngondo	Rwanda
5	M. Paraman Lupapa Libote	RDC

Groupe 3

N °	Participant	Pays
1	Mme Marie Antoinette Teulawo épouse Fomo	Cameroun
2	M. Ruslan Lamberto Ndje Nzo Angue	Guinée Equatoriale
3	M. Ramon Bee Engonga	Guinée Equatoriale
4	M. Emery Aristide Damassara	RCA
5	M. Gaston Prosper Nakoe	RCA
6	M. Jean Cleophas Ondo	ISSEA
7	Mme Angélique Lucile MATENE SOB	CEEAC

Groupe 4

N °	Participant	Pays
1	M. Jean Nestor Nguema	Gabon
2	M. Thierry Mengue	Gabon
3	Mme Pélagie Koubi	Gabon
4	Mme Rosine Angue Ella	Gabon
5	Mme Chimène Michelle Milendji Koumba	Gabon
6	M. Alain Sylvain Obame	Gabon
7	M. Wenceslas Engonga	Gabon
8	M. Gislin Mbye Ntoma	Gabon
9	Mme Géneviève Sabrina Ngambiane Bouchard	Gabon
10	M. Jean Claude Sibomana	Burundi